

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 août 2019

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 12 août 2019 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
District No 2 - Madame Anabel Vachon
District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
District No 5 - Monsieur Marco Bernard
District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 35 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 8 juillet 2019
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 15 juillet 2019
4. Dossiers en cours
 - 4.1 Réponses aux demandes en suspens
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - juillet 2019
 - 5.2 Banque d'heures administratives RDL
 - 5.3 Dossier Quincaillerie E.B.
 - 5.4 Vente immeuble - Bar La Ronde
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1 Travaux au Centre des loisirs Desjardins
8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Embauche brigadière
9. URBANISME

- 10. INCENDIE
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. PROCHAINE SÉANCE
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

19-08-7431

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 8 juillet 2019

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 8 juillet 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 8 juillet 2019.

19-08-7432

ADOPTÉ

3.1 SÉANCE SPÉCIALE du 15 juillet 2019

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 15 juillet 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est donc proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 15 juillet 2019 en faisant l'ajout des noms des conseillers et conseillères qui ont voté pour et contre lors du vote au point 4 relativement à l'acceptation de l'entente de principe du 25 juin 2019 :

POUR : Anabel Vachon, Pascal Lessard, Alain Laflamme

CONTRE : Josée St-Pierre, Marco Bernard, Émilie Roberge

19-08-7433

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Madame Josée St-Pierre nous entretient sur :

- Embauche de la directrice des travaux publics
- Entente de principe signée

Madame Anabel Vachon nous parle de :

- Les rencontres du Comité du 150^e vont bientôt commencer

M. Pascal Lessard nous entretient sur :

- La première partie des travaux du talus de la 112 est effectuée, merci aux Pierres stéatites pour leur don
- Centre des loisirs Desjardins : une résolution sera adoptée au cours de cette séance pour le remplacement des tapis
- Chambre de commerce : aucune rencontre

M. Alain Laflamme nous parle de :

- Développement économique : il a un contact direct avec la SDE.

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Incendie : 6 sorties
- Lave-auto des pompiers fut un bel événement ayant permis de ramasser plus de 2 000\$ (environ 175 autos)
- Comité consultatif d'urbanisme : 2 rencontres

Madame Émilie Roberge nous entretient sur :

- Comité consultatif d'urbanisme : 2 rencontres
- Pas de dérogation mineure

M. François Baril s'exprime au sujet de :

- Conseil d'administration de l'Office d'Habitation des Appalaches : directrice embauchée
- Comité de développement social et intergénérationnel : une rencontre a eu lieu

4.1 Réponses aux demandes en suspens

Le coût total des honoraires de Marc-André Paré depuis janvier 2018 sont de 17 351.71 \$.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer - juillet 2019

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées

du mois de juillet 2019 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 203 589,22 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de juillet 2019 au montant de 161 003,84 \$, un montant de 42 585,38 \$ pour les prélèvements de salaires de juillet est également approuvé.

19-08-7434

ADOPTÉ

5.2 Banque d'heures administratives RDL

Il est proposé par madame Émilie Roberge et adopté à l'unanimité de procéder à l'achat d'une banque d'heures de 5 000\$ avec la firme comptable RDL.

19-08-7435

ADOPTÉ

Madame Anabel Vachon quitte la salle à 19 h 43

5.3 Dossier Quincaillerie E.B.

Considérant les discussions entre les procureurs de la Municipalité d'East Broughton et de la quincaillerie Home Hardware d'East Broughton;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution #18-04-7122 afin de prolonger l'aide financière de 2 ans pour un total de 5 ans à raison de 2 500 \$ par année conditionnellement à ce que la Quincaillerie E.B. INC. accepte cette modification et qu'elle se désiste entièrement et sans condition de ses procédures judiciaires dans le dossier 235-22-000035-192.

19-08-7436

ADOPTÉ

Madame Anabel Vachon réintègre l'assemblée à 19 h 44

5.4 Vente immeuble - Bar La Ronde

ATTENDU que la Municipalité d'East Broughton est adjudicataire depuis le 12 juin 2018 de l'immeuble situé au 127 rue Principale (anciennement Bar La Ronde);

ATTENDU que pour procéder à la vente de cette propriété, le Conseil souhaite retenir les services d'un agent d'immeuble;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la Directrice

générale de retenir les services d'un agent d'immeuble qui sera responsable des visites et de répondre aux questions des soumissionnaires. Toutes les modalités des appels d'offres devront être écrites dans l'avis public qui sera publié à cet effet. La vente sera accordée à l'offre la plus élevée avec un montant minimal de 50 000 \$.

19-08-7437

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Le Ministère de la Sécurité publique nous fait parvenir un aide-mémoire pour la gestion des colis suspects.

Le Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques nous informe qu'un soutien financier à l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable est disponible (PPASEP).

Un citoyen nous envoie une lettre confirmant qu'il se désiste pour l'achat de l'immeuble du 803-811, 10e Avenue Nord puisque le conseil municipal n'a pas accepté les conditions de son offre d'achat.

19-08-7438

ADOPTÉ

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Travaux au Centre des loisirs Desjardins

Attendu le don reçu du hockey mineur;

Attendu les nombreuses démarches afin de trouver le meilleur produit selon le budget disponible;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Service des Travaux publics à faire des démarches en vue d'obtenir des soumissions pour procéder au remplacement des tapis à l'intérieur du Centre des loisirs Desjardins. Le conseil municipal autorise une dépense correspondant au don effectué par le Hockey mineur d'East Broughton. L'acceptation de la soumission à cet effet se fera lors de la prochaine séance du conseil municipal.

19-08-7439

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Embauche brigadière

ATTENDU la démission de madame Francine Lessard au poste de brigadière;

ATTENDU la réception de la candidature de madame Annie Rodrigue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de madame Annie Rodrigue au poste de brigadière.

19-08-7440

ADOPTÉ

9. URBANISME

Aucun point à traiter.

10. INCENDIE

Aucun point à traiter.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- Fuite d'eau secteur village : Le Maire répond qu'aucune fuite n'a été localisée par la firme mandatée en recherche de fuite, seulement quelques bornes-fontaines à réparer
- Le Maire explique le programme FIMEAU ; la nouvelle directrice des Travaux publics s'occupera de ce dossier prioritairement
- Compteurs d'eau
- États financiers 2018 : une séance spéciale aura lieu en août
- Consommation d'eau
- Banque d'heures RDL

12. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 9 septembre à 19 h 30.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 09.

19-08-7441

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et
secr. trésorière